ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE COGNAC

Mesdames et Citoyens,

Dans la période que nous traversons une " profession de foi " ne peut être le catalogue des mesures favorables aux intérêts particuliers de toutes les catégories de Français.

Qu'il s'agisse des vieux et des vieilles, des anciens combattants, des victimes de la guerre, etc... il est évident qu'un candidat aux élections doit s'engager à saisir toute occasion d'améliorer leur sort, à contribuer, au cours des prochaines années, à toute mesure susceptible d'apporter, en particulier à ceux que la vie a frappés ou défavorisés, plus de justice et plus de bien-être. Je prends volontiers cet engagement. Il répond à ma conviction la plus profonde.

Mais les bouleversements de ces derniers mois nous ont fait comprendre que le sort de chacun est suspendu à un ordre général de l'Etat, à la sauvegarde des principes fondamentaux sur lesquels repose une Société moderne d'hommes libres.

Les périls traversés par la démocratie, les menaces sur nos libertés ont été très grands. Le Président de GAULLE les a écartés avec calme, avec fermeté et avec grandeur. Le peuple ne s'y est pas trompé. Par son vote du 28 Septembre, il a donné au Chef du Gouvernement une autorité plus grande encore.

Cette autorité a été utilisée immédiatement pour remettre dans leur devoir ceux que les événements du 13 Mai avaient conduit vers des espoirs insensés et dangereux, leur imposer l'obéissance à l'Etat, préserver l'Armée de ceux qui voulaient l'entraîner dans une absurde aventure et promouvoir en Algérie la politique même que les ultras avaient sans cesse combattue et qui est la seule réaliste et profitable au pays.

On ne peut que se féliciter de cette clairvoyance et de cette fermeté.

Je sollicite à nouveau votre confiance avec le sentiment que les événements et les décisions récentes n'ont pas cessé de donner raison à la politique que j'avais poursuivie lorsque j'étais Président du Conseil.

Il est donc à peine besoin de dire que je soutiens sans réserve la politique que le Gouvernement mène en Algérie.

*
*   *

Une constitution bien supérieure à la précédente, une loi électorale enfin modifiée doivent permettre au régime nouveau de s'instaurer heureusement et d'affronter avec succès les grands problèmes de la France.

Ayant toujours voulu ces deux réformes, en ayant poussé une presque jusqu'à son terme, j'ai soutenu, vous le savez, la constitution nouvelle et j'ai amené l'un des grands partis français à en faire de même.

Ma volonté, si vous me renouvelez votre confiance, est de tout faire pour que ces institutions soient mises en marche avec la plus grande efficacité. Il y va de l'avenir de notre démocratie.

*
* *

En matière agricole, il faut achever de mettre en œuvre le plus rapidement et le plus complétement possible les décrets de septembre 1957 que j'avais promulgués avec l'accord des grandes organisations agricoles. Complétés par une organisation du stockage et de la conservation des produits ces textes permettront d'assurer aux agriculteurs une sécurité de leur revenu par le jeu du soutien des prix et de l'indexation sur les éléments du prix de revient et du coût de la vie.

*
* *

Jusqu'à ce jour, les divisions du Parlement ont empêché plusieurs gouvernements de faire aboutir une réforme fiscale conduisant à la simplification du système fiscal et des contrôles. Il faudra reprendre immédiatement l'action en vue d'une telle réforme.

Enfin, sur le plan local, mes efforts et ceux de mon suppléant, M. Jean LAFON seront toujours consacrés, comme ils l'ont été naguère, à la défense de la viticulture, principale activité de notre Région. Nous réclamons en particulier, après trois récoltes déficitaires, la liberté de planter et l'organisation d'un warrantage des stocks conservés à la propriété à des conditions avantageuses.

*
* *

La République nouvelle doit réussir. Elle doit être servie par ceux qui croient en elle et non par ceux qui, à l'occasion du 13 Mai ont espéré supprimer la démocratie et nos libertés. Elle doit être servie par des hommes capables et connaissant les problèmes de notre pays et non par ceux qui essaient de se servir du nom du Général de GAULLE alors même que celui-ci leur interdit de le faire et désavoue chaque jour leur attitude de ces derniers mois par ses actes et ses paroles.

Vous voterez pour :

FÉLIX GAILLARD **JEAN LAFON**

Candidats Républicains.

LITHO NOUVELLE - COGNAC